

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance extraordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 23 juin 2015 à 22 h, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Johanne Beaulieu, Sandra East, Paule Fortier, Karine Lefrançois, Marie-Hélène St-Georges, MM. Denis Chabot et Antonio Ciarciaolino, tous commissaires formant quorum.

MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Georges Brissette, dir. gén. adj., Richard Chaurest, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj., Richard Galli, dir. CFCP, Éric Tellier, dir. adj. serv. ress. mat. et Mme Anik Gagnon, dir. adj. serv. aff. corp. et comm.

Mme Danielle Laramée a prévenu de son absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

Il est 22 h.

VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

Le secrétaire général, M^e Jonathan Desjardins Mallette, atteste que la procédure de convocation a été respectée.

SUSPENSION DES DÉLIBÉRATIONS

Résolution n^o CE-150623-2804

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE SUSPENDRE les délibérations pour quelques minutes.

Adopté

Il est 22 h.

REPRISE DES DÉLIBÉRATIONS

Résolution n^o CE-150623-2805

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE REPRENDRE les délibérations.

Adopté

Il est 22 h 35.

ORDRE DU JOUR

Résolution n^o CE-150623-2806

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend le sujet suivant :

3. Bail pour le Centre de formation continue des Patriotes – Adoption;

Adopté

BAIL POUR LE CENTRE DE FORMATION CONTINUE DES PATRIOTES

Résolution n^o CE-150623-2807

ATTENDU les besoins en espace du Centre de formation continue des Patriotes pour offrir des services à ses élèves;

ATTENDU que le bail actuel pour le local situé au 350, boulevard Arthur-Sauvé à Saint-Eustache vient à échéance le 30 juin 2016;

ATTENDU la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour autoriser la signature de baux d'un an et plus, tel que prévu au *Règlement sur la délégation de pouvoirs* (SIP-08) de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

ATTENDU la proposition des Promenades Deux-Montagnes Inc.;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

DE CONCLURE un bail avec Promenades Deux-Montagnes Inc. comportant les éléments essentiels suivants :

- Une durée de 10 ans;
- Une superficie approximative de 44 600 pieds carrés;
- Un coût de 11,70 \$ le pied carré, plus les taxes applicables, augmenté annuellement de l'indice des prix à la consommation;
- Une réduction du coût du loyer annuel de 65 000 \$ pouvant être réduite annuellement selon l'évaluation municipale et la subvention de location d'immeubles du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;
- Des frais de travaux de réaménagement pour répondre aux besoins du Centre de formation continue des Patriotes entièrement assumés par le locateur;
- Le déménagement du Centre de formation continue des Patriotes sera aux frais du locateur jusqu'à un montant de 300 000 \$, plus les taxes applicables.

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes;

DE VERSER le bail au répertoire des présentes sous la cote 258.

Adopté

**BAIL POUR LE PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
« DEP 5319 – CHARPENTERIE-MENUISERIE »**
Résolution n^o CE-150623-2808

ATTENDU que la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) s'est vue octroyer le programme d'enseignement professionnel « DEP 5319 – Charpenterie-Menuiserie »;

ATTENDU la construction éventuelle du nouveau centre de formation professionnelle à la suite de l'autorisation du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR);

ATTENDU l'ouverture du nouveau centre de formation professionnelle prévue en septembre 2017;

ATTENDU la résolution n^o CC-150428-4266 demandant au MEESR l'autorisation d'accroître l'emprunt à la charge de la CSSMI pour le projet de centre commun de formation professionnelle afin d'y intégrer le programme « Charpenterie-Menuiserie »;

ATTENDU les besoins d'espace pour offrir ce programme à la CSSMI;

ATTENDU les négociations en cours;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE MANDATER le directeur général de la CSSMI à négocier un bail afin de permettre l'ouverture de groupes dès septembre 2015;

D'AUTORISER la conclusion d'un bail sur présentation du dossier à la présidente du comité exécutif.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE
Résolution n^o CE-150623-2809

Il est proposé par Mme Sandra East

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 23 h.

Josée Bastien, vice-présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général